

## Acte de décès de DESREUMAUX Augustin Joseph [94]

L'an mil huit cent cinquante-sept, le vingt-deux avril, à onze heures du matin en la mairie et par-devant nous Louis Joseph BOREE, maire et officier de l'état civil de la commune de Radinghem, canton d'Haubourdin, arrondissement de Lille, département du Nord, ont comparu Joseph Augustin DESREUMAUX, âgé de vingt-trois ans, garçon boulanger, domicilié à Emmerin, et Adolphe François Joseph BŒUF, âgé de vingt-neuf ans, carrelier, domicilié à Houplines sur la Lys, lesquels nous ont déclaré que Augustin Joseph DESREUMAUX âgé de quatre-vingt-cinq ans, rentier, domicilié en cette commune, veuf de Anne Catherine Joseph LESCHEVIN, né à Houplines sur la Lys, département du Nord, fils de feu Jean Jacques DEREUMAUX et de défunte Anne Cécile LEBLAN est décédé ainsi que nous nous en sommes assuré en sa demeure sise en cette commune au Bourg, avant-hier à sept heures du soir. Ladite déclaration faite par les dits DESREUMAUX et BŒUF, ci-dessus dénommés, le premier fils du défunt et le second gendre du défunt, et ont les comparants signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.